

VELO-CLUB SOULTZIA FFC-FSGT

Agrément ministériel : n° 68 s3 32, rue Jean-Jaurès 68360 SOULTZ

PUBLICATION DE COURSE

12ème Grimpée du Col Amic

Date de l'épreuve : samedi 15 septembre 2012

Club organisateur : Vélo club Soultzia

Formule : course de côte contre la montre individuelle

<u>Coureurs admis</u>: course populaire de masse ouverte aux licenciés de toutes fédérations et aux non licenciés sur présentation d'un certificat médical daté de moins d'un an à partir des cadets uniquement.

<u>Itinéraire</u> : Soultz- Parc à cigognes- route du Col Amic

Distance: 11 km (dénivelé 500 m)

<u>Engagements uniquement sur place</u> : Parc à cigognes de Soultz Tarifs :

-4,50 euros pour les licenciés FSGT et UFOLEP

-7,50 euros pour les autres (comprenant la carte initiative populaire pour les non licenciés FSGT)

Lieu de départ : Parc à cigognes de Soultz

Horaires des départs : premier départ à 14h31- dernier départ 17h00

Arrivée : près de la ferme auberge du Kohlschlag peu avant le sommet du Col Amic

<u>Lieu et horaires de remises de prix</u> (aux seuls coureurs présents) : Parc à cigognes

de Soultz vers 18h00

Récompenses: coupe au 1er et prix au 2ème et 3ème de chaque catégorie

<u>IMPORTANT</u>: Le règlement de l'épreuve sera celui de la Commission Régionale de Cyclisme d'Alsace FSGT. Le port du casque à calotte rigide est obligatoire pour toutes les épreuves. Les commissaires sont ceux désignés par la Commission. Les voitures suiveuses sont interdites sous peine de déclassement du coureur.